

JOURNÉE DE L'ICE

Types de partenaires, critères de sélection et procédure

I. Partenaires permanents de la Journée de l'ICE

1.1 En se basant sur l'expérience accumulée au long de plusieurs années d'étroite collaboration et sur la manière dont les partenaires ont effectivement contribué à la manifestation, sous la forme de participation active aux séances de réflexion collective et de préparation et à l'organisation d'ateliers thématiques (notamment concept + intervenants + organisation des ateliers + modération + rapports), le CESE propose de maintenir le statut des partenaires suivants (par ordre alphabétique):

- Democracy International;
- Service d'action des citoyens européens;
- Comité européen des régions;
- the ECI Campaign (Campagne ICE).

Les partenaires permanents contribuent chaque année à la manifestation:

- en trouvant une date commune; et
- en participant en tant qu'intervenants ou modérateurs; et/ou
- en proposant des thèmes, une structure, des contenus, des priorités et des intervenants; et/ou
- en proposant de nouvelles méthodes innovantes et interactives pour le déroulement de l'événement; et/ou
- en (co-)organisant des ateliers thématiques le jour de la conférence, en proposant des contenus, en identifiant des intervenants et en animant l'atelier même;
- de manière tout aussi importante, les partenaires de la Journée de l'ICE en assurent la promotion par tous leurs canaux de communication et en disséminant des informations au sujet de la conférence à leurs contacts afin de partager toutes les informations disponibles avant, pendant et après la manifestation, en mentionnant clairement le principal organisateur – le CESE – et la source d'information (site web du CESE, etc.).

1.2 Le CESE conserve le rôle de principal coordinateur et doit être informé longtemps à l'avance si l'un des partenaires permanents ne souhaite plus conserver son statut et/ou s'il n'est pas en mesure de remplir ses engagements de partenaire permanent, comme décrit ci-dessus.

1.3 Le statut de membre permanent est réservé exclusivement aux organisations qui collaborent avec le CESE sur la Journée de l'ICE pendant au moins trois années consécutives et y apportent d'importantes contributions. Les organisations qui remplissent ce critère peuvent être proposées en tant que membre permanent par le CESE après une première discussion avec le nouveau partenaire potentiel. Le CESE peut demander l'avis des membres permanents existants avant de prendre la décision finale.

II. Types de nouveaux partenaires et critères de sélection

Étant donné que les initiatives citoyennes, la citoyenneté active et les consultations citoyennes de tous types se développent de manière dynamique, de nouvelles formes d'interaction entre les institutions et les citoyens et de nouvelles tendances sociales émergent chaque année. Le CESE est certes engagé en faveur du maintien de l'ICE au cœur de la Journée de l'ICE, mais il est également conscient du contexte plus large dans lequel cet instrument s'inscrit aujourd'hui. Le CESE est par conséquent favorable à l'idée de l'ouvrir à de nouveaux partenaires et à de nouvelles voies de dialogue participatif avec les participants à la Journée de l'ICE. Le CESE est ouvert à de nouveaux partenaires à condition que leur offre soit conforme aux valeurs et aux objectifs de la Journée de l'ICE.

Tous les types de nouveaux partenaires reçoivent:

- une visibilité sur tous les documents imprimés et électroniques liées à la Journée de l'ICE;
- la reconnaissance de leur marque/logo dans les documents imprimés et sur le site web de la Journée de l'ICE (auquel renvoient des liens figurant sur les sites web de tous les partenaires permanents);
- partenaires médias: accès prioritaire aux personnalités et interviews exclusives.

Toutes les nouvelles demandes seront évaluées en référence aux services décrits dans les points énumérés pour chaque type de partenaire.

1. Partenaires médias

Il s'agit de médias qui peuvent offrir une couverture médiatique à la Journée de l'ICE à travers différents canaux. La demande de partenariat pour Journée ICE dans cette catégorie doit porter sur le potentiel en ce qui concerne:

- la publicité de l'événement et de ses conclusions sur papier et/ou en ligne;
- la publicité par l'intermédiaire de leurs canaux dans les médias sociaux;
- des entretiens avec les orateurs et/ou les participants à la Journée de l'ICE pour un rapport ou une vidéo;
- la rédaction d'un article dans une publication;
- la publication d'un blog;
- l'affichage d'une bannière sur papier et/ou par voie électronique.

2. Les partenaires/ambassadeurs promotionnels

Il s'agit de personnalités publiques connues pour leur activisme civique, qui sont susceptibles de soutenir la manifestation en figurant dans une vidéo promotionnelle ou en mentionnant la Journée de l'ICE dans leurs médias sociaux. Ils peuvent agir en tant qu'ambassadeurs pour une initiative citoyenne et la Journée de l'ICE. Dans le cas de personnalités de haut niveau, la manifestation peut être organisée sous leurs auspices. La proposition de partenariat pour la Journée ICE dans cette catégorie, qui peut uniquement être présentée par des partenaires permanents, doit comprendre:

- une brève note biographique relative à l'ambassadeur, avec une attention particulière à ses activités liées à l'ICE ou au thème de la Journée de l'ICE (s'il est connu au moment de la demande);
- des propositions d'activités/productions comprenant des contributions de l'ambassadeur.

3. Partenaires au niveau de la recherche, des universités, des projets ou des ateliers

Il s'agit d'établissements universitaires, de groupes de réflexion ou d'autres organisations de la société civile actifs dans le domaine de la recherche sur l'ICE, la participation des citoyens et les consultations citoyennes. Dans de tels cas, la journée de l'ICE peut servir de plateforme pour la présentation des résultats et/ou des conclusions. Les partenaires permanents peuvent décider de lancer de telles recherches/enquêtes ou d'autres projets avant la Journée de l'ICE afin de traiter spécifiquement un ou plusieurs des thèmes choisis pour la manifestation. Critères:

- le projet/la recherche/l'atelier doit être en rapport étroit avec l'ICE/la participation des citoyens et/ou l'activisme et/ou les consultations publiques dans l'Union et leur impact;
- le projet/la recherche/l'atelier doit comporter un lien étroit avec le thème de la conférence;
- les auteurs conviennent de le/la lancer ou de le/la présenter lors de la journée de l'ICE et de promouvoir la Journée de l'ICE et ses conclusions en même temps que les résultats de leur projet/recherche;
- les auteurs sont disponibles lors de la Journée de l'ICE pour fournir des informations sur leurs travaux de recherche/projet à un stand.

4. Les partenaires du Prix

Il s'agit d'organismes qui parrainent un prix pour les lauréats de concours lancés et gérés par les partenaires permanents de la Journée de l'ICE.

III. Procédure de sélection

La procédure de sélection pour l'approbation de nouveaux partenaires pour une édition particulière de la Journée ICE est la suivante:

- a) De nouveaux partenaires peuvent se porter candidats en envoyant le formulaire de demande (annexe I) à l'adresse citizensinitiative@eesc.europa.eu, en indiquant «proposition de partenariat pour la Journée de l'ICE» dans le champ «objet» du message.
- b) Les partenaires/ambassadeurs promotionnels peuvent être suggérés par les partenaires permanents de la Journée ICE et seront contactés par le CESE moyennant l'approbation de tous les partenaires permanents.
- c) La proposition doit contenir les informations suivantes:
 - nom et prénom de la personne/nom de l'organisation;
 - type souhaité de partenariat: média/ambassadeur/recherche-projet-atelier/prix;
 - brève description (maximum une demi-page) de l'activité du demandeur, avec un accent particulier sur les questions relatives à l'ICE et/ou la participation des citoyens et/ou les consultations citoyennes;

- une brève lettre de motivation (maximum une demi-page) comprenant une description des services proposés dans le cadre de la Journée de l'ICE, par rapport à son thème annuel (s'il est connu au moment de la demande).
- d) Le CESE informe l'ensemble des partenaires permanents de la nouvelle demande dans un message envoyé à l'ensemble de ceux-ci et demande leur avis et leur vote. Toute communication sur cette question inclut toujours tous les partenaires en copie.
- e) La décision est prise par l'ensemble des partenaires permanents à un vote majoritaire (50 % + 1), chaque partenaire disposant d'une voix (5 voix au total).
- f) Les demandes peuvent être introduites au plus tard le 31 janvier de l'année au cours de laquelle la Journée de l'ICE a lieu.
- g) Les nouveaux partenaires sont informés de la décision par le CESE au nom de tous les partenaires permanents.

Modèle de demande de partenariat dans le cadre de la Journée de l'ICE

Date: _____

Nom et prénom de la personne/nom de l'organisation: _____

Demande de partenariat pour la Journée de l'ICE 20... (*indiquer l'année*)

Type de partenariat demandé:

- Partenariat médiatique
- Partenariat/rôle d'ambassadeur promotionnel
- Partenariat recherche/université/projet/atelier (*biffer les mentions inutiles*)
- Partenariat pour un prix

Une **description succincte** de la mission et de l'activité de votre organisation et de l'activité de votre organisation par rapport aux objectifs de la Journée de l'ICE (pour les ambassadeurs, veuillez fournir une brève note biographique, avec un accent particulier sur les activités en rapport avec l'ICE)

Une **courte lettre de motivation** comprenant une description des activités proposées/plans de renforcement de la visibilité/projet/champ de la recherche/thème et contenu de l'atelier /prix proposé:

Coordonnées du demandeur:

Nom: _____

Position: _____

Adresse électronique: _____

Téléphone: _____